

ALGERIE ET UNESCO : DONNEES ET REPERES ESSENTIELS

1. **Membre de l'UNESCO** : depuis le 15 octobre 1962
2. **Participation au Conseil exécutif** : oui (fin du mandat : 2017)
3. **Participation actuelle aux Commissions et Comités intergouvernementaux** :
 - Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (fin du mandat en 2017)
 - Comité intergouvernemental de bioéthique (fin du mandat en 2019)
 - Commission océanographique intergouvernementale
 - Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (fin du mandat en 2019)
4. **Vos visites en Algérie** : 2
 - 11 - 12 avril 2015 : visite officielle
 - 8 - 11 avril 2012 : visite officielle
5. **Les visites du Directeur général précédent en Algérie** : 5
 - 14 et 15 juillet 2009 : visite officielle
 - 18 novembre 2006 : visite officielle
 - 11 avril 2005 : Conférence des Ministres de l'Education de l'Union Africaine
 - 4 - 6 janvier 2005 : 6^{ème} réunion régionale pour la promotion de la Convention 2003
 - 17 juin 2002 : visite officielle
6. **Délégation permanente auprès de l'UNESCO** :
 - Monsieur Saïd KHELIFI : Délégué permanent adjoint Chargé d'Affaires a.i.
7. **Bureaux hors-Siege** : Bureau de l'UNESCO à Rabat (Maroc)
 - Etablissement : 22 février 1990
 - Etats membres desservis : Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie
 - Nom du Directeur : M. Salah KHALED a été nommé Responsable du Bureau Rabat et Représentant de l'UNESCO auprès du Maroc. Il a pris ses fonctions le 1^{er} août 2016
8. **Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture**
 - Date de création : le 18 avril 1963 par décret
 - Présidente : Mme Nouria BENGHEBRIT, Vice-Ministre de l'Education nationale
 - Secrétaire général : Mr Mourad MAHMOUDI (depuis Août 2015)
9. **Personnalités en relation avec les activités de l'UNESCO** : 3
 - M. Amin Kouider, Le Chœur et l'Orchestre philharmonique international, Artiste de l'UNESCO pour la paix
 - M. Rabah Madjer, Ambassadeur de bonne volonté
 - Mme Ahlem Mosteghanemi, Artiste de l'UNESCO pour la paix
10. **Chaires UNESCO** : 2
 - Chaire UNESCO en évaluation de l'enseignement supérieur en Algérie, établie en 2005 à l'Université de Mentouri-Constantine, Constantine.
 - Chaire UNESCO « Emir Abdelkader pour les Droits de l'homme et la Culture de Paix » (2016), l'Université d'Alger I - Benyoucef Benkhedda.
11. **Ecoles associées** : 8
 - L'Algérie a rejoint le réseau des écoles associées en 1997.
12. **Clubs UNESCO** : aucun
13. **Réserves de la biosphère** : 8

- Tassili N'Ajjer (1986)
- El Kala (1990)
- Djurdjura (1997)
- Chrea (2002)
- Gouraya (2004)
- Taza (2004)
- Belezma (2015)
- Montagnes de Tlemcen (2016)

14. UNESCO Global Geoparks : aucun

15. Sites du patrimoine mondial : 7 sites culturels

- Kasbah d'Alger (1992)
- Tassili N'Ajjer (1982)
- Vallée du M'Zab (1982)
- Djémila (1982)
- Tipasa (1982)
- Timgad (1982)
- La Kalâa des Béni Hammad (1980)

16. Liste indicative : 6 biens

- Les Mausolées Royaux de Numidie, de la Mauritanie et les monuments funéraires pré-islamiques (2002)
- Les oasis à foggaras et les ksour du Grand Erg Occidental (2002)
- Nedroma et les Traras (2002)
- Oued Souf (2002)
- Sites, lieux et itinéraires augustinien du Maghreb central
- Parc des Aurès avec les établissements oasiens des gorges du Rhoufi et d'El Kantara (2002)

17. Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : 6 éléments

- 2015 : Le sbuâ, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi El Hadj Belkacem, Gourara
- 2014 : Le rituel et les cérémonies de la Sebeïba dans l'oasis de Djanet,
- 2013 : Les pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger
- 2013 : Le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi 'Abd el-Qader Ben Mohammed dit « Sidi Cheikh
- 2012 : Les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen
- 2008 : L'Ahellil du Gourara

18. Registre de la Mémoire du monde : aucun

19. Aide-mémoire : signé en 2002

20. Adhésion aux instruments normatifs : 14 ratifiées et 26 non ratifiées

- Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique : Ratifiée le 26 février 2015.
- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Ratifiée le 26 février 2015.
- Convention internationale contre le dopage dans le sport : ratifiée le 29 décembre 2006.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : approbation (15 mars 2004)

21. Villes créatives : aucune

22. Prix Sharjah pour la culture arabe : M. Tahar Ouettar (Algérie) en 2005.

23. Célébration d'anniversaires auxquels l'UNESCO est associée en 2016-2017 : aucun

24. Programme de Participation

- 2016 - 2017 : 4 requêtes ont été approuvées pour un montant total de 77, 000 US\$.
- 2014 - 2015 : 4 requêtes ont été approuvées pour un montant total de 87, 000 US\$.
- 2012 - 2013 : 3 requêtes ont été approuvées pour un montant de 72, 000 US\$.
- 2010 - 2011 : 5 projets ont été approuvés pour un total de 96, 000 US\$.

25. Programme de Bourses UNESCO :

- 4 bourses depuis 2000 d'un montant total de 50, 311 US\$.

26. Organisations intergouvernementales (OIG) entretenant des relations avec l'UNESCO : aucune

27. Organisations non gouvernementales entretenant des relations avec l'UNESCO :
aucune (un dossier est en cours d'évaluation pour la Fondation Méditerranéenne du Développement Durable « Djanatu al-Arif »)

28. Instituts et Centres Catégorie II : 1

- Centre régional de Catégorie II pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique